

Centre de Recherche et d'Actions pour le Développement

ChrAD

120, Route Nationale # 2, Mellier, Léogane, Haïti

Téléphone : 38803667

E-mail : [chrad2020@gmail.com](mailto:chrad2020@gmail.com)

---

## *Rapport d'activités 2018-2019*

### **Introduction**

Au cours de l'exercice 2018-2019, le *Centre haïtien de recherches et d'actions pour le développement* (ChrAD) a élaboré et exécuté trois projets : 1) Projet de financement de 15 mémoires d'étudiants, 2) Création d'une caisse populaire, 3) Création d'une université.

### **Activités**

**02 juillet 2019** : *Projet de financement de 15 mémoires d'étudiants en histoire coloniale.*

Le *Projet de financement de 15 mémoires d'étudiants en histoire coloniale* a été transmis à la Fondation Digicel, en vue d'un financement dans le cadre du programme « Kombit pou chanjman ». Le but du projet était de favoriser l'enseignement et la recherche, en Haïti, dans le domaine de l'histoire coloniale. Il devait permettre à une quinzaine d'étudiants de réaliser un mémoire de soixante à quatre-vingts pages en histoire de la colonisation européenne aux Amériques. Ces étudiants, membres actuels ou futurs de l'URHIC, bénéficieraient par la suite d'une formation de second cycle (master) et d'un programme de doctorat, en collaboration avec les universités partenaires du ChrAD.

Les Principales activités prévues du projet étaient les suivantes :

- Définition, en accord avec les encadreurs, de sujets de recherche par les étudiants ;
- Ateliers de mémoire animés par les encadreurs ;
- Recherches documentaires par les étudiants ;
- Séances publiques, au niveau de l'URHC, de présentation de l'état d'avancement des travaux de chaque étudiant ;
- Rédaction d'un mémoire en histoire coloniale par chacun des 15 étudiants ;
- Achat de matériels (un ordinateur et une imprimante).

Le coût prévisionnel du projet s'élevait à 800,000.00 gourdes, mais le projet n'a malheureusement pas été retenu par le comité de sélection.

**29 octobre 2018** : Création, dans le domaine de la microfinance, d'une caisse populaire dénommée *Association coopérative d'épargne et de crédit Men Ansanm* (ACECMA). La caisse a pour objets :

- a) De collecter l'épargne de ses membres en vue de les faire fructifier ;
- b) D'accorder du crédit à ses membres ;
- c) D'offrir tout autre service financier dans l'intérêt de ses membres ;
- d) De favoriser la solidarité et la coopération entre les membres de la caisse, entre celle-ci et d'autres organismes coopératifs ;
- e) De promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative ;
- f) D'encourager l'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat.

Le capital social de la caisse est constitué de parts nominatives, indivisibles et incessibles à des tiers ; il est d'une valeur de 500,000.00 gourdes. La caisse compte aujourd'hui 120 membres. Depuis sa création, un montant de crédit évalué à 456273 gourdes a été accordé aux membres.

**Mars 2019** : Création de l'Université des Palmes (UNIP)

En mars 2019, le Conseil d'Administration lance, à Léogane, l'Université des Palmes (UNIP). On recense dans cette région plusieurs institutions d'enseignement supérieur. L'offre de formation est malheureusement très restreinte ; elle ne dépasse pas en général quatre (4) ou cinq (5) spécialités. La recherche est totalement absente dans ces institutions universitaires. L'UNIP est une institution qui se propose d'offrir aux jeunes de la région des Palmes (Léogane, Gressier, Petit-Goave et Grand-Goave), mais aussi à ceux d'autres régions du pays ou de pays étrangers, un large choix de formations, regroupées dans trois pôles : Sciences humaines et sociales, Sciences et technologies, Philosophie, Lettres et Arts.

L'UNIP se démarque des autres institutions de la région par la place qui sera accordée à la recherche. Car toute université, pour être un véritable outil de promotion scientifique, doit inscrire au premier rang de ses activités quotidiennes la recherche qui constitue l'unique moyen de faire progresser nos connaissances.

Le dernier aspect que nous mentionnerons ici est la question de l'internationalisation. L'université évolue aujourd'hui, non en vase clos, mais dans un contexte d'échanges et d'internationalisation des pratiques. Cela participe de l'amélioration des compétences de nos enseignants-chercheurs, du personnel administratif et des étudiants. Les partenariats avec des universités et institutions d'enseignement supérieur étrangères seront fortement encouragés.

L'originalité de l'UNIP se base donc sur ces trois éléments fondamentaux : variété de la formation, recherche et internationalisation.

La grande ouverture de l'université est prévue en mars 2020, avec les cinq facultés ci-dessous :

1. Faculté des Sciences de l'éducation (FSE)
  - Licence en Sciences de l'éducation (4 ans, 120 crédits)
  - Certificat en enseignement (2 ans)
    - Options :
      - Mathématique (60 crédits)
      - science et technologie (60 crédits)
      - anglais (60 crédits)
      - français (60 crédits)

- Nos spécialités (4 ans)
  - Licence d'histoire (120 crédits)
  - Licence de géographie (120 crédits)
  - Licence en Langues et civilisations (120 crédits)
  - Licence en Science et technologie (120 crédits)
  - Licence de mathématique (120 crédits)
  
- 2. Faculté de génie (FaG)
  - Licence d'informatique (4 ans, 120 crédits)
  
- 3. Faculté des sciences économiques et administratives (FSEA)
  - Licence en Sciences économiques (4 ans, 120 crédits)
  - Licence en Sciences comptables (4 ans, 120 crédits)
  - Diplôme en Sciences comptables (2 ans, 120 crédits)
  
- 4. Faculté des sciences juridiques et politiques (FSJP)
  - Licence en droit (4 ans, 120 crédits)
  
- 5. Faculté des Sciences de la santé
  - diplôme de sage-femme (3 ans, 90 crédits)
  - licence en Sciences infirmières (4 ans, 120 crédits)

Port-au-Prince, le 30 septembre 2019



Dr Jean Fritzner Etienne  
Président du Conseil d'administration